



## NEWSLETTER MARS 2025

Nous sommes à 2 mois du Salon professionnel Eau, Énergies et Déchets ! En cette dernière ligne droite, nous espérons vous voir nombreux le 20 Mai 2025 ! Alors ne manquez pas ce rendez-vous incontournable 100% B to B, permettant d'aller à la rencontre des offreurs de solutions pour mettre en place des actions concrètes.

Il ne reste que quelques places disponibles pour exposer ! N'attendez plus !

Devenez exposant

Directions Générales, directeur.rices achats, RSE/QHSE, responsables de services marketing, qualité, production, bureaux d'études, ou encore responsables de projets ? Nous vous attendons !

Inscription visiteur

## Focus Exposit



ACTI'ENERGY, se positionne comme un acteur clé vendeur de la transition énergétique et environnementale auprès des entreprises et des collectivités.

En tant qu'experts en Bilan Carbone et stratégies de décarbonation, ACTI'ENERGY offre des prestations sur mesure et pragmatiques permettant d'identifier les sources d'émissions de GES, de quantifier l'impact environnemental et de mettre en place des actions concrètes pour réduire ces émissions.

Leurs expertises permettent de :

- D'être conforme aux réglementations et répondre aux demandes des parties intéressées (Audit énergétique, Bilan Carbone, Décret Tertiaire, Décret BACS, PCA)
- Travailler et de déployer de démarche RSE adaptée à chaque entité
- Limiter les émissions et consommations liées à l'exploitation, aux travaux et au plan de renouvellement des infrastructures et des équipements
- Et bien d'autres services

Grâce à des outils performants et des méthodes éprouvées, ACTI'ENERGY aide ses clients à élaborer des plans d'action personnalisés visant à atteindre les objectifs de décarbonation, tout en améliorant l'efficacité énergétique et la rentabilité de leurs activités.

Pour en savoir +

## Focus Eau

Mon Réseau Eau.fr, le média dédié aux professionnels de l'eau, décrypte une méthodologie en quatre étapes pour une gestion plus efficace des effluents non domestiques.



La gestion des effluents non domestiques est essentielle pour les collectivités et les entreprises, tant sur le plan environnemental que réglementaire. Ces rejets industriels, souvent chargés en substances polluantes comme des métaux lourds ou des produits chimiques, peuvent perturber les infrastructures d'assainissement et contaminer les ressources en eau s'ils ne sont pas correctement traités.

Pour assurer une gestion efficace, une approche structurée en quatre étapes est recommandée et en adoptant cette méthodologie, les collectivités peuvent protéger efficacement leurs infrastructures, limiter les impacts environnementaux et garantir le bon fonctionnement des stations d'épuration sur le long terme.

Pour en savoir +

## Focus Énergies

Découvrez comment l'État et les acteurs industriels lancent un nouveau contrat stratégique de filière pour structurer et renforcer le développement des nouveaux systèmes énergétiques en France par Entreprises.gouv.fr



Direction générale des Entreprises  
Accélérer l'économie de demain

Les industries demandent au gouvernement de maintenir les aides publiques et de clarifier la politique industrielle, tandis que des secteurs comme les énergies renouvelables et l'hydrogène soulignent le besoin de planification à long terme pour atteindre les objectifs de décarbonation. Les acteurs industriels craignent une perte d'attractivité future si les investissements dans la transition énergétique ne sont pas renforcés.

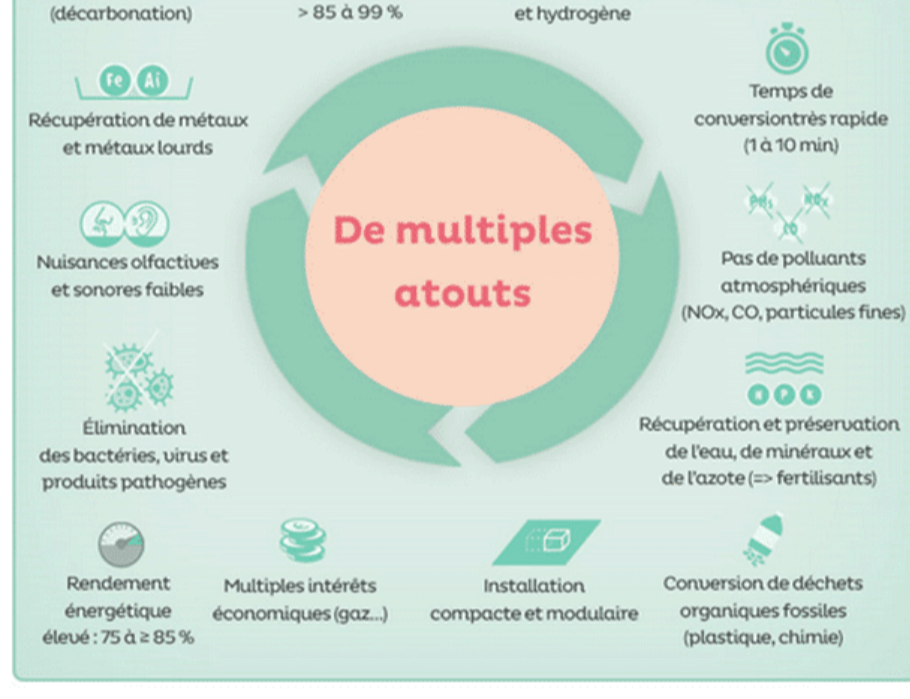
Ce contrat stratégique de filière vise à renforcer la compétitivité des entreprises françaises en matière de nouveaux systèmes énergétiques, en favorisant l'innovation, le développement des compétences et la structuration de la filière. Il s'inscrit dans la continuité des contrats de filière initiés depuis 2010, qui ont pour objectif de créer des dynamiques sectorielles en établissant des engagements réciproques entre l'État et les industriels.

Pour les collectivités et les entreprises, ce contrat représente une opportunité de s'engager activement dans la transition énergétique, en bénéficiant d'un cadre structuré et d'un soutien renforcé pour développer des solutions innovantes et durables.

Pour en savoir +

## Focus Déchets

Découvrez comment valoriser vos biodéchets grâce à la gazéification hydrothermale avec l'article d'Innovation24.



La gazéification hydrothermale émerge comme une solution innovante pour les collectivités et les entreprises souhaitant valoriser efficacement leurs biodéchets humides, tels que les boues d'épuration et les résidus agroalimentaires. Ce procédé consiste à soumettre ces matières à des conditions de haute pression et de température élevées, transformant ainsi les matières organiques en un gaz renouvelable riche en méthane.

Cette technologie présente plusieurs avantages notables :  
- Réduction significative du volume de déchets  
- Récupération de ressources  
- Élimination des agents pathogènes

En France, des initiatives sont en cours pour développer cette filière. Un démonstrateur devrait être mis en service à Saint-Nazaire d'ici 2024/2025, avec pour objectif de produire 1 TWh d'énergie renouvelable d'ici 2030. À l'horizon 2050, le potentiel estimé de traitement par gazéification hydrothermale pourrait atteindre 12 millions de tonnes d'effluents liquides, générant entre 50 et 100 TWh d'énergie, contribuant ainsi significativement à la transition énergétique du pays.

Pour en savoir +

## À découvrir également...

Découvrez comment l'État renforce son soutien aux collectivités face au changement climatique avec la Mission Adaptation par Environnement Magazine.



Crédits : adobeStock

Le 20 novembre 2024, lors du Salon des Maires et des Collectivités locales, le ministre de la Transition écologique, Agnès Pannier-Runacher, a lancé la "Mission Adaptation". Ce dispositif, inscrit dans le Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC), vise à fournir un appui technique aux collectivités territoriales pour adapter leurs territoires aux effets du changement climatique. Il réunit l'expertise de divers opérateurs de l'État, tels que le Cerema, l'Ademe, les Agences de l'eau, Météo-France, l'Office Français de la biodiversité, l'Agence nationale de la cohésion des territoires, l'Agence nationale d'Appui à la Performance des établissements de santé et médico-sociaux, ainsi que la Banque des Territoires. L'objectif est d'élaborer des plans d'actions cohérents avec la stratégie nationale et les plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), en établissant des financements adaptés. Dans un premier temps, une centaine de territoires seront accompagnés, avec une généralisation prévue pour cette année 2025.

Pour en savoir +

## Un événement



### Partenaires exposants

Gold

Silver



### Partenaires média



### Contacts

Aurore SEVELLEC | 06 43 94 14 72 | aurore.sevellec@opticom-france.com  
Carolan GIVRY | 06 13 27 64 39 | commercial1@opticom-france.com  
Nadège SOREL | 02 51 96 81 10 | nadège.sorel@lesatlantes.eu

Retrouvez toutes les actualités du Salon Eau, Énergies et Déchets sur LinkedIn

Suivre la page

